

MONTAGNE

ALPINISME – ETE 2015

1. Formation « Terrain à Chamois »

Formation à la sécurité en montagne : sécuriser un passage délicat lors de randonnée du type « **RANDO DU VERTIGE** », bivouac improvisé (si météo favorable), orientation...

Public concerné : TOUT PRATIQUANT (randonneur, alpiniste, skieur ...).

Dates : 1^{er}-2 mai, Lieu : Isère, 6 pers. max., prix : 72 euros frais de guide/pers/2 jours

2. Stages neige et glace

Objectifs : Apprendre à progresser sur des pentes enneigées et sur glacier.

Ces stages se déroulent à Chamonix. Ils durent 3 jours : 2 jours d'école + 1 jour pour réaliser une course d'application.

Ils constituent un **prérequis indispensable et obligatoire** pour pouvoir participer aux camps F et PD d'alpinisme mais toute personne désirant réviser peut y participer.

Dates :

- Stage 1 : 24-26 avril. 8 pers. max., Frais de guide : 81 euros.
- Stage 2 : 8-10 mai. 8 pers. max., Frais de guide : 81 euros.
- Stage 3 (niveau avancé) : 12-14 juin. 6 pers. max., Frais de guide : 117 euros.

3. Camps d'été

- « **Grands couloirs des Ecrins : Les Agneaux, Ecrins, voie Coolidge, neige et mixte** », Massif des Ecrins, Camp-itinérant, 26-29 juin (4 jours), Niveau **AD+ III**, 3 personnes, frais de guide : 312 euros.
- « **Camp facile en Suisse : Piz Bernina** », Camp itinérant, 11-15 juillet (5 jours), Niveau **F+**, 6 personnes, frais de guide : 195 euros.
- « **Camp AD en Bernina, Cresta Alva** », Camp itinérant, 17-20 juillet (4 jours), Niveau **AD**, 4 personnes, frais de guide : 295 euros.
- « **Traversée de la Bérarde : Grande Aiguille de la Bérarde, Cime de l'Encoula** », Massif des Ecrins, Camp en bivouac aux cols, 24-27 juillet (4 jours), Niveau **PD+ III**, 4 personnes, frais de guide : 236 euros.
- « **Autour du refuge Temple Ecrins** », Massif des Ecrins, 31 juillet-2 août (3 jours), Niveau **F**, 6 personnes, frais de guide : 117 euros.

Encadrement

Eric LAROCHE-JOUBERT, guide de haute montagne

Renseignements et inscriptions

Pendant les permanences de la section montagne (Zone ALAS, tous les vendredi de 13h à 14h) auprès de : Dominique Berger (dominique.berger@st.com)

NB :

- Pour participer aux écoles de neige et aux camps il est indispensable d'être adhérent à la section montagne de l'association sportive du CEA-ST.
- L'inscription à un stage ou camp n'est définitive qu'après versement d'un chèque d'arrhes de 50€.
- Il existe par ailleurs des sorties encadrées par des bénévoles (calendrier à venir) : se renseigner aux permanences.